



DISTRICT DE FOOTBALL
DORDOGNE-PERIGORD

Assemblée Générale Financière

Lundi 10 Décembre 2018
Au siège du District à MARSAC SUR L'ISLE

MANDAT

Je Soussigné (e) _____

Président(e) du club de _____

Donne mandat à M _____

Licence n° _____ du club de _____

en application des articles 13 et 14 des Statuts du District ⁽¹⁾ de me représenter, et participer aux discussions et voter au nom de mon club à l'**ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE** du 10 décembre 2018 à MARSAC.

Fait à _____

le _____

CACHET DU CLUB

SIGNATURE DU PRESIDENT

Vu et accepté :

Le mandataire :

(1) Extrait : "Ils doivent être munis d'un mandat de l'association, lui donnant pouvoir de la représenter à l'Assemblée Générale et de participer aux discussions et aux divers votes en son nom et ceci toujours sur présentation de leur licence ou carte officielle. (...) Un délégué ne peut représenter au plus que DEUX associations, y compris la sienne, à condition qu'il représente déjà celle-ci."

